

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 février 2019

PRÉSENTS : Mmes Christine NÉMOZ, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Danielle FAVIER, Isabelle COURTIAL, Dominique GADOU,
MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, André CHABERT, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Guillaume ARRU-GALLART, Jean-Marc GUILLET.

ABSENTS (excusés) : Mme Martine MÉRAUD, avec pouvoir à Mme Christine NEMOZ,
Mme Monique PERRIOL, avec pouvoir à M. Gérard CHABOUD-GRILÉ,
M. Damien RIGOLLET, avec pouvoir à M. Jean-Marc GUILLET,
M. Gérald REVEYRAND, avec pouvoir M. Maurice BELANTAN,
M. Aimé VUAILLAT, avec pouvoir M. André CHABERT.

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

1. URBANISME

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

Déclarations préalables

✚ Mme Chrystelle GAUTIER : construction d'une piscine et de son abri, route des douanes,

✚ M. Cédric CAUQUIL : construction d'un mur de clôture, rue du moulin.

Permis de construire

✚ M. Jean-Philippe DUMONT : construction d'une maison, rue du cholard,

✚ M. Yann SABLON : construction d'une maison, rue du gilin.

Permis de démolir

✚ Commune de VEZERONCE-CURTIN : maisons Colombin, Ducarre et vestiaire du basket.

2. CONVENTION D'ACHAT DE REPAS POUR LE CENTRE DE LOISIRS AVEC LA CCBD

Le prix unitaire du repas pour le centre de loisirs organisé par la CCBD sera facturé 3,60 € TTC.

3. TRI SELECTIF

Voir information page2.

4. DIAGNOSTIC AMIANTE POUR L'ESPACE CULTUREL CONDORCET

Un diagnostic amiante avant travaux est nécessaire. L'entreprise Consultimm est retenue 1 620 € TTC. La proposition de l'entreprise BATECA 1 680 € TTC n'est pas retenue.

5. DEMOLITIONS DE BATIMENTS

L'entreprise PAILLET est retenue pour la démolition des bâtiments DUCARRE : 8 226 € TTC et 9 030 € TTC pour les maisons en bordure de la route des alpes.

Accord du Conseil municipal.

6. COMMISSIONS DES IMPOTS

Elle s'est réunie le 21 février 2019 : 212 dossiers ont été étudiés, le classement de plus de 50 maisons a été révisé.

7. VISITE DE LA STATION D'EPURATION EN COURS DE CONSTRUCTION

Les responsables travaux accompagneront les élus pour une visite du chantier le samedi 9 mars 2019 à 9 h 30.

PERFORMANCES DE TRI DE LA COMMUNE DE VEZERONCE-CURTIN

Points de tri



4 points tri du Verre
Nbre d'habitants par colonne : 446
Objectif visé : 1 colonne pour 300 habitants

A 



4 points tri des Emballages
Nbre d'habitants par colonne : 446
Objectif visé : 1 colonne pour 300 habitants




A 



4 points tri du Papier
Nbre d'habitants par colonne : 446
Objectif visé : 1 colonne pour 300 habitants

A 

Performances (ratio kg/hab/an)

VERRE	COMMUNE	SICTOM	MOYENNE NATIONALE même milieu 2017	AVIS
2016	36,32	32,08	36,8	
2017	32,96	31,78		
2018	29,17	35,22		
EMBALLAGES	COMMUNE	SICTOM	MOYENNE NATIONALE même milieu 2017	AVIS
2016	15,70	13,59	21,6	
2017	15,07	12,94		
2018	16,40	13,52		
PAPIERS	COMMUNE	SICTOM	MOYENNE NATIONALE même milieu 2017	AVIS
2016	23,18	22,23	24,6	
2017	18,97	19,47		
2018	21,21	22,29		

Préconisations

La campagne de communication sur le verre est à envisager afin de dynamiser vos performances accompagnée de l'installation de points de tri supplémentaires

IMPACTS FINANCIERS

En 2018 à VEZERONCE-CURTIN les habitants ont trié 123,78 tonnes, soit en moyenne 69,38 kg/habitant. Si ces déchets avaient été mélangés aux ordures ménagères, ils auraient coûté 29 707,46€.



